

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-345-1925 permission.

n° 40-345-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 août 1925

Numéro JO
n° 345 du 31/08/1925

Date du numéro
31 août 1925

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de vingt et un jours, à compter du 16 août est accordée à M. Chauvet, procureur de la République, chef du service judiciaire.